

Image not found or type unknown



Refus de remboursement saut parachute malgré pb santé

Par **Katalina**, le **27/09/2009** à **19:53**

Bonjour,rrnrnNous avons offert un saut en parachute à un ami en avril 2009. Il est nécessaire d'avoir un certificat médical pour effectuer ce saut. Mon ami a tardé à consulter son médecin, qui lui a fortement déconseillé de faire ce saut pour des raisons de santé.rrnrnJ'ai demandé à l'école de Parachutisme de rembourser mon ami, ce qu'elle a refusé sur le motif que la période écoulée depuis l'achat est trop longue.rrnrnEst-ce légal et est-ce qu'effectivement, je n'ai aucun recours pour obtenir ce remboursement ?rrnrnMerci beaucoup pour vos conseils...